

MEDIATHEQUE

	2016 DCM du tarifs applicables à compter du 01/01/2016	2017 tarifs inchangés par rapport à 2016	2018 DCM du 16/11/2017 tarifs applicables à compter du 01/01/2018	2019 DCM du 18/12/2018 tarifs applicables à compter du 01/01/2019	2020 DCM du 17/12/2019 tarifs applicables à compter du 01/01/2020	2021 DCM du 12/11/2020 tarifs applicables à compter du 01/01/2021
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
	Carte "Lire, Ecouter" Livres +BD +périodiques + CD (12 documents maxi) + 1 œuvre de l'artothèque (adultes seulement)	Carte "Lire, Ecouter" Livres +BD +périodiques + CD (12 documents maxi) + 1 œuvre de l'artothèque (adultes seulement)	Carte "Lire, Ecouter" Livres +BD +périodiques + CD (12 documents maxi) + 1 œuvre de l'artothèque (adultes seulement)	Carte "Lire, Ecouter, Voir" Livres +BD +périodiques + CD (12 documents maxi) + 1 œuvre de l'artothèque (adultes seulement)+ 3 DVD	Carte "Lire, Ecouter, Voir" Livres +BD +périodiques + CD (12 documents maxi) + 1 œuvre de l'artothèque (adultes seulement)+ 3 DVD	Carte "Lire, Ecouter, Voir" Livres +BD +périodiques + CD (12 documents maxi) + 1 œuvre de l'artothèque (adultes seulement)+ 3 DVD
Abonnement annuel "ADULTE" (résidents de la commune de Millau et de la communautés de communes de Millau Grands Causses)	19 *	19 *	19*	19*	19,50	19,50
Abonnement annuel "ADULTE" (Non résidents)	26 *	26 *	26 *	26 *	26,50	26,50
Moins de 18 ans (Résidents et non résidents de la Communauté de Communes de Millau Grands Causses). Demandeurs d'emploi, bénéficiaires allocation "adultes handicapés", du RSA "socle" et de l'ASPA (minimum vieillesse)	8,50	8,50	0	0		0
Vacanciers, étudiants (y compris en formation professionnelle diplômante)	8,5 *	8,5 *	8,5 *	8,5 *	8,50	8,50
Enseignants établissements scolaires primaires publics et privés millavois (exclusivement prêts de livres jeunesse et de livres documentaires adulte)	Gratuité (1 carte par enseignant)	Gratuité (1 carte par enseignant)	Gratuité (1 carte par enseignant)	Gratuité (1 carte par enseignant)	Gratuité (1 carte par enseignant)	Gratuité (1 carte par enseignant)
Services municipaux (prêts dans le cadre de l'activité)	Gratuité (1 carte par service)	Gratuité (1 carte par service)	Gratuité (1 carte par service)	Gratuité (1 carte par service)	Gratuité (1 carte par service)	Gratuité (1 carte par service)
Pénalité pour retard						
1er rappel (quel que soit le nombre de documents)	1,50	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2ème rappel (quel que soit le nombre de documents)	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3ème rappel (quel que soit le nombre de documents)	4,50	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00
4ème rappel (quel que soit le nombre de documents)	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Détérioration ou perte de carte informatisée	1,50	1,50		2,00	2,00	2,00
Détérioration ou perte de livre, CD	21,00	21,00	Remboursement au prix du document ou d'un référence équivalentedonnée par le-la bibliothécaire	Remboursement au prix du document ou d'un référence équivalentedonnée par le-la bibliothécaire	Remboursement au prix du document ou d'un référence équivalentedonnée par le-la bibliothécaire	Remboursement au prix du document ou d'un référence équivalentedonnée par le-la bibliothécaire
Détérioration, perte d'un DVD	21,00	21,00	40,00	40,00	40,00	40,00
Détérioration ou perte d'œuvre d'art (artothèque)	Remboursement du prix de l'œuvre (valeur catalogue)	Remboursement du prix de l'œuvre (valeur catalogue)	Remboursement du prix de l'œuvre (valeur catalogue)	Remboursement du prix de l'œuvre (valeur catalogue)	Remboursement du prix de l'œuvre (valeur catalogue)	Remboursement du prix de l'œuvre (valeur catalogue)

* au delà, les cartes d'abonnement supplémentaires seront à la charge des écoles, le nombre de carte d'abonnement gratuite attribué pourra être modifié en fonction de l'évolution des effectifs.

TARIF IMPRESSION INTERNET

3 tarifs	2016 DCM du tarifs applicables à compter du	2017 tarifs inchangés par rapport à 2016	2018 DCM du 16/11/2017 tarifs applicables à compter du 01/01/2018	2019 DCM du 18/12/2018 tarifs applicables à compter du 01/01/2019	2020 DCM du 17/12/2019 tarifs applicables à compter du 01/01/2020	2020 DCM du 17/12/2019 tarifs applicables à compter du 01/01/2020
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
1 Unité	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
10 Unités	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50

L'unité (un doc recto format A4) est fixée à 15 cts.

1 recto noir et blanc = 1 unité

1 recto couleur = 2 unités